

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Pully a renouvelé son label Cité de l'énergie

Depuis 2006, la Ville de Pully s'est engagée dans une démarche de certification visant à valoriser ses efforts en faveur de l'utilisation efficiente et durable de l'énergie et de la protection du climat. Labellisée pour la première fois en 2017, la Commune vient de renouveler son label Cité de l'énergie pour la deuxième fois, malgré un renforcement des exigences.

Grâce à de nombreux projets mis en œuvre ou planifiés, notamment la réhabilitation de la STEP, la rénovation et l'extension du Collège Principal et du Collège Arnold Reymond ou encore le renforcement du service dédié à l'environnement et aux espaces verts, la Ville de Pully se voit gratifiée d'un score supérieur à 70 %.

Cette année 2026 marque ainsi un nouveau jalon dans sa politique énergie / climat et permet à la Commune de se projeter vers un nouvel objectif, la certification Gold reconnue au niveau européen, pour son prochain réaudit à l'horizon 2030.

Pully, le 16 septembre 2026 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction des travaux et des services industriels, Sébastien Fague, Conseiller municipal – 021 721 32 00